



Ministère des Affaires Etrangères, de
l'Intégration Régionale et de la Coopé-
ration au Développement

MAEIRCD-MAGAZINE

No33 du 9 Mai 2026

Burunga: le Chef de l'Etat Burundais appelle à une mise en œuvre rigoureuse de la réalisation des indicateurs des piliers de la vision 2040-2060



Le Chef de l'Etat Burundais, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a réuni le 5 mai 2026, à Rutana, en province de Burunga, les administrateurs communaux ainsi que les responsables des services déconcentrés et décentralisés des différents ministères œuvrant dans cette province. Cette rencontre visait la réalisation des indicateurs des piliers de la Vision Burundi 2040-2060 à travers une mise en œuvre rigoureuse des PTBA.

Au cours des échanges, le Président de la République du Burundi a félicité les participants pour leur engagement dans l'accomplissement de leurs missions. Il a rappelé que la construction de la nation burundaise est un processus de longue haleine qui se bâtit au quotidien grâce aux efforts conjugués de tous.

Le Chef de l'Etat a souligné que les Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA), déjà élaborés, doivent être appliqués avec rigueur. Il a ainsi encouragé les participants à s'y référer constamment, à faire preuve d'initiative et à viser les indicateurs clés des piliers de la Vision Burundi 2040-2060.

Le Président Ndayishimiye a insisté également sur la responsabilité individuelle de chaque cadre. Il a rappelé que chacun doit faire preuve de leadership, bien connaître l'étendue de ses attributions et les mettre en œuvre sans attendre les orientations des ministères, dès lors que les pouvoirs nécessaires lui ont été délégués.

Rappelons que le Chef de l'Etat a mis en avant le rôle central du Gouverneur de province, appelé à assurer une supervision rigoureuse de la mise en

Dans cette Edition:

page

Burunga: le Chef de l'Etat Burundais appelle à une mise en œuvre rigoureuse de la réalisation des indicateurs des piliers de la vision 2040-2060

1

Coopération Burundi-Maroc: renforcement des compétences diplomatiques

6

Forum de Haut Niveau sur l'état des lieux de l'Intégration du Burundi au sein de la Communauté Est-Africaine

7

Le Boulevard du Japon, une route en attente de réhabilitation

8

Audience accordée au Secrétaire chargé des relations économiques au Ministère des Affaires Etrangères de l'Inde

9

Coopération Burundi-Turkiye : la TIKa ouvre officiellement son bureau à Bujumbura

10

Journée de l'Europe : un partenariat renforcé entre l'Union européenne et le Burundi

11

Le Burundi aux côtés de la Russie pour commémorer le 81^{ème} anniversaire de la Victoire dans la Grande Guerre Patriotique contre le nazisme

12

Atelier sur la vulgarisation des Accords de siège et des Conventions internationales signées entre le Burundi et ses pays partenaires

13

Visite de suivi des projets appuyés par les ONGs Welthungerhilfe et collectif stratégies alimentaire

15

COMMUNIQUE DE PRESSE N°4/2026 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 06 MAI 2026

18

œuvre des projets et programmes inscrits dans les PTBA. Il a précisé que des séances d'évaluation devront être régulièrement organisées afin de mesurer les

réalisations et d'apprécier la croissance enregistrée au niveau provincial. **(Présidence)**

Projet de loi sur le secteur semencier végétal: les élus du peuple adoptent certains amendements proposés par le Sénat



Très Honorable Daniel Gélase Ndabirabe, Président de l'Assemblée Nationale du Burundi s'est réunie, au palais des congrès de Kigobe, le mardi 5 mai 2026, en séance plénière.

L'objectif de cette séance était d'analyser et d'adopter les amendements proposés par le Sénat relatifs au projet de loi portant modification de la loi sur l'organisation du secteur semencier végétal.

Après l'analyse, certains amendements ont été adoptés.

Lors de cette séance, les élus du peuple ont analysé avec attention les amendements proposés par le Sénat burundais au projet de loi portant modification de la loi n° 1/08 du 23 avril 2012 sur l'organisation du secteur semencier végétal. Ils ont analysé le fond et la forme de ces amendements, en y apportant des ajustements. **(Le Renouveau)**

La province Gitega en avance dans la mise en application des réglementations de l'hygiène et la salubrité



Les Sénateurs réunis, mardi le 5 mai 2025, dans une séance plénière à l'hémicycle de Gitega (capitale politique et centre du Burundi), sous la



direction du Président du Sénat M. Gervais Ndirakobuca ont adopté le calendrier des activités du 6 au 19 mai



2026. Ces derniers ont ensuite posé une série de questions au Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique M. Léonidas Ndaruzaniye.

Les grandes activités de cet agenda, comme l'a signalé le Président du Sénat, concernent les travaux en commission, les ateliers de formation sur la diplomatie et la communication parlementaire, ainsi que la formation sur l'analyse de la loi budgétaire.

Concernant les questions qui ont été posé au Ministre, certaines ont porté sur l'état des lieux du processus de décentralisation depuis la mise en place de la nouvelle structure administrative; la disponibilité des locaux abritant les services des différentes communes; l'état d'avancement des marchés de construction et d'équipements des bureaux zonaux; le fonctionnement et la collaboration entre les services provinciaux déconcentrés et les services sectoriels déconcentrés.

D'autres questions ont porté sur la fixation des amendes infligées aux contrevenants à la réglementation relative à l'hygiène et à la salubrité publique, les réfugiés congolais qui sortent de leurs camps sans permission et se mêlent avec la population burundaise, le nombre d'accidents qui sont causés par violation de la réglementation en vigueur et au vu des agents de la sécurité routière.

Toutes les questions ont été répondues suffisamment.

En rapport avec l'hygiène et la salubrité, le Ministre en charge de l'intérieur M. Ndaruzaniye a fait savoir que le Premier Ministre burundais M. Nestor Ntahontuye a effectué des descentes dans toutes les provinces du pays pour faire le point sur l'état de mise en place des réglementations en rapport avec l'hygiène et la salubrité publique. Il a fait savoir que la province Gitega est en avance, alors que les provinces de Butanyerera et Burunga occupent les dernières places.

Il a fait savoir que la mise en application de l'ordonnance conjointe n°1041 du 18 février 2026 portant modification de l'ordonnance ministérielle conjointe n° 540/530/630/210 du 05 août 2025 portant fixation des amendes infligés aux contrevenants à la réglementation relative à l'hygiène et à la salubrité publique repose sur différentes phases dont la sensibilisation et l'information de la population et l'administration locale; les descentes et les émissions dans les radios et les journaux.

Il a également signalé qu'en date du 04 au 09 mai 2026, les ministres de l'intérieur, de la santé publique et de la communication en compagnie de leurs services, les Gouverneurs et les administrateurs vont faire une descente d'une journée de leur choix pour évaluer de manière rigoureuse l'état d'avancement sur terrain, renforcer la communication auprès de la population sur les exigences de l'ordonnance, améliorer la qualité des travaux et veiller à l'implication effective de l'administration

locale, en particulier les chefs de colline.

Il a fait savoir qu'en date du 15 mai 2026, il y aura le contrôle et l'application des sanctions notamment l'imposition des amendes, la fermeture des activités commerciales aux contrevenants et de préciser que la réouverture se fera après avoir fait toutes les exigences de cette ordonnance et le paiement des amendes.

Les sénateurs ont également évoqué la question de la mise en place des toilettes publiques dans tout le pays.

Le Ministre Ndaruzaniye a signalé que la réunion avec les Gouverneurs est effectuée et qu'on a convenu de regarder des places pour la mise en place de ces toilettes.

Il a signalé que dans chaque centre doit y avoir des toilettes publiques dans des endroits connus de façon à ce que tous les conducteurs des voitures de transport doivent arrêter dans cet endroit pour que les passagers y passer et non dans les brousses. **(ABP)**

Le Premier Vice-Président du Sénat prend l'avion à destination du Royaume d'Eswatini



Le 5 mai 2026, le Premier Vice-Président du Sénat, Honorable Générose Ngendanganya a pris l'avion à destination du Royaume d'Eswatini, dans la vallée d'Ezulwini, où elle va participer, le samedi 9 mai 2026, à la réunion du Groupe parlementaire de la Région Afrique de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et à la première Assemblée parlementaire Afrique-Union Européenne.

A l'ordre du jour de cette réunion, il est prévu la réflexion sur la réforme de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique plus précisément sur la structure de l'Assemblée et le financement indépendant de ses travaux,

l'examen du texte de la recommandation au Conseil des ministres Afrique-Union Européenne, le Gateway de l'Union Européenne et la mise en œuvre de l'Accord de Samoa. **(Sénat)**

Le Gouvernement burundais mise sur une planification budgétaire rigoureuse et alignée sur la Vision 2040-2060



Le Premier Ministre burundais, Monsieur Nestor Ntahontuye, a présidé, dans l'après-midi du lundi 4 mai 2026, au palais présidentiel Ntare Rushatsi, une réunion d'orientation budgétaire, exercice 2026-2027, destinée aux membres du gouvernement burundais. Le budget annuel de l'Etat en cours de planification devra être en parfaite adéquation avec la Vision 2040-2060.

Au cours de cette rencontre, M. Ntahontuye a indiqué que l'objectif principal était d'échanger sur l'état d'avancement du processus de planification budgétaire. Il a, à cet effet, souligné que les travaux ont déjà atteint un stade avancé. Insistant sur la qualité



de la planification, M. Ntahontuye a appelé les membres du Gouvernement à faire preuve de rationalité, d'efficacité et d'efficience dans la définition des priorités budgétaires. Il a précisé que cette planification doit s'inscrire dans le respect du nouveau découpage administratif, contribuer à la stabilisation macroéconomique et tenir compte des orientations issues du Parlement.

Il a également mis en avant le caractère particulier du budget 2026-2027, qui devra être en parfaite adéquation avec la Vision 2040-2060. Cette dernière met notamment l'accent sur le renforcement de la dynamique de déconcentration et de décentralisation, considérées comme des leviers essentiels du développement du pays. «Chaque budget planifié pour une action devra répondre à un indicateur de la Vision du pays» (**Le Renouveau**)

Le Premier Ministre accueille l'Ambassadrice d'Egypte au Burundi : le renforcement des relations bilatérales, au cœur des échanges



Le Premier Ministre burundais, Nestor Ntahontuye, a reçu en audience, le jeudi 7 mai 2026, dans le palais présidentiel Ntare Rus-

hatsi, Amira Abdel Rahim Ali Mostapha, l'Ambassadrice de la République Arabe d'Egypte. Les deux personnalités ont échangé au sujet des questions d'intérêt commun relatives au renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays.

Moïse Nkurunziza, Porte-parole du Premier Ministre a indiqué que ce visiteur était venu en visite de courtoisie et a indiqué que les deux personnalités ont échangé sur les questions liées au renforcement des relations bilatérales. A signaler que la République du Burundi et la République Arabe d'Egypte ont été unies de par la nature par rapport au Fleuve Nil où le Burundi est le pays en amont et l'Egypte est le pays en aval par rapport à ce

fleuve. M. Nkurunziza a signalé que l'Ambassadrice Mostapha était venue s'entretenir avec le Premier Ministre en tant que Chef de l'Exécutif au Burundi pour échanger sur les coopérations bilatérales, et aussi, échanger avec les autorités burundaises au moment où le Burundi est à la présidence de l'Union Africaine, mais aussi que c'est le Burundi qui prend l'origine de l'Initiative du bassin du Nil.

M. Nkurunziza a rappelé que le Burundi bénéficie d'un appui multiforme de l'Egypte, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé ainsi que du renforcement des capacités des fonctionnaires en activité. Il précise que Mme Mostapha a dit que son pays a pris bonne note de cette vision, mais aussi de son emprunt national de développement qui est aligné à cette vision et que la République Arabe d'Egypte est prête à appuyer le Burundi dans ses secteurs clés et porteur de croissance.

M. Nkurunziza a indiqué que les deux autorités sont également revenues sur l'université Léopold Sédar Senghor, une institution africaine construite à Alexandrie, en République arabe d'Egypte, sous l'initiative des chefs d'Etat pour promouvoir la vision des ancêtres qui ont lutté pour la souveraineté des pays africains. Il a précisé que le choix de l'Egypte pour abriter cette université s'explique par le fait qu'il s'agit du premier pays africain à avoir lutté pour son indépendance. M. Nkurunziza a également signalé que l'Ambassadrice Mostapha a souligné que cette université offrira des formations de qualité en langue française, afin de perpétuer l'héritage de Léopold Sédar Senghor, qui a œuvré pour défendre les idéaux du Sénégal ainsi que ceux de toute l'Afrique. Les deux autorités ont fait leur entretien sur une note d'engagement mutuel à renforcer les échanges, en vue de promouvoir un développement harmonieux au bénéfice des peuples burundais et égyptien. (Le Renouveau)

Coopération : le Premier Ministre burundais part en Egypte pour prendre part à l'inauguration du nouveau campus de l'Université Senghor



Le Premier Ministre burundais, Monsieur Nestor Ntahontuye, accompagné de son épouse, participera aux cérémonies d'ouverture d'un nou-

veau campus de l'Université Senghor en Egypte. Il a pris l'avion dans l'après-midi du jeudi 7 mai 2026 à destination du Caire, la capitale égyptienne. Le Premier Ministre burundais prendra part dans ces cérémonies au nom du Président burundais. Il a rappelé la bonne relation entre les deux pays surtout dans le domaine éducatif où il y a, pas mal des Burundais qui ont poursuivi et d'autres qui poursuivent encore leurs études en Egypte.

L'Université Senghor, attribuée le nom de l'ancien Président sénégalais, Léopold Sédar Senghor, est une université internationale francophone fondée en 1990. Elle offre une éducation de qualité aux étudiants en provenance de 25 pays et dispose, actuellement, douze campus universitaires dans différentes régions de l'Afrique. (Le Renouveau)

Coopération Burundi-Maroc: renforcement des compétences diplomatiques

Le 04 mai 2026, à Donatus Conférence Center, le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement Son Excellence Ambassadeur Edouard Bizimana a procédé à l'ouverture de la formation diplomatique de 5 jours, à l'intention des Cadres de l'Etat composés essentiellement de ceux du Ministère ayant les Affaires Etrangères dans leurs attributions et de la Superstructure de la République du Burundi.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de Route de Coopération entre le Burundi et le Maroc pour la période 2025-2027, les formateurs du Royaume du Maroc sont venus à Bujumbura pour partager leurs immenses connaissances et leurs multiples expériences diplomatiques avec les jeunes Cadres burundais grâce à la franche et amicale collaboration menée par deux pays. Cette formation vise précisément les objectifs suivants : renforcer les compétences diplomatiques, encourager



rager une réflexion stratégique et promouvoir une pratique professionnelle à la hauteur des défis actuels.

En effet, cette formation s'inscrit dans une volonté claire de renforcer les capacités de la jeunesse, de préparer une relève compétente, éthique et proactive, capable de porter haut les valeurs, la voix et les intérêts du Burundi sur la scène régionale et interna-

tionale. Elle n'est pas une simple série de conférences, c'est une véritable immersion dans les rouages de la diplomatie, conçue pour les doter des outils et des compétences nécessaires pour exceller dans un monde en constante évolution la diplomatie est un art et une science qui exigent persévérance, finesse et une compréhension approfondie des dynamiques mon-



diales.

Pendant ces cinq jours, les participants auront l'opportunité d'explorer des domaines essentiels qui constituent le pilier de toute diplomatie moderne et efficace notamment les écrits diplomatiques, les pratiques protocolaires spécialisés et les analyses stratégiques pays destinés à les faire naviguer avec succès dans les arènes mondiales complexes, à maîtriser les fondations inébranlables de toute carrière diplomatique respectable et les défis contemporains du métier de diplomate et enfin à projeter une image forte et cohérente de leur pays. (MAEIRCD)

Forum de Haut Niveau sur l'état des lieux de l'Intégration du Burundi au sein de la Communauté Est- Africaine

Le 05 mai 2026, a Best Outlook Hôtel, le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement Son Excellence Ambassadeur Edouard BIZIMANA a procédé à l'ouverture du lancement officielle du Forum Annuel de Haut niveau sur l'état des lieux de l'intégration du Burundi à la Communauté Est Africaine.

Le Forum sur l'état des lieux de l'Intégration du Burundi au sein de l'EAC est une activité annuelle au cours de laquelle le Ministère porte à la connais-

sance des Dirigeants du pays l'état actuel de l'intégration régionale. C'est un moment stratégique de réflexion, d'évaluation et d'orientation étant donné qu'elle offre une opportunité de faire le point sur les progrès réalisés, d'identifier les défis persistants et plus précisément de tracer ensemble les perspectives d'avenir.

Dans son allocution, Ambassadeur Edouard BIZIMANA a indiqué que le souhait du Burundi est que les Institutions et Ministères techniques s'approprient les différentes Feuilles de Route pour les Projets et Programmes intégrateurs de l'EAC. Tous les intervenants

dans le processus d'Intégration du Burundi au sein de l'EAC sont interpellés à prendre les devants non seulement dans la mise en œuvre de ces Décisions et Directives facilitant la réalisation des Projets et Programmes intégrateurs, mais aussi dans le respect des engagements pris à l'égard de la Communauté. Dans cette orientation, le Burundi sera placé sur une bonne trajectoire pour tirer pleinement profit des dividendes de l'Intégration.



Il a également indiqué que l'intégration régionale demeure la Stratégie clé qui permet aux pays d'accélérer la transformation de leurs économies en accroissant ainsi au maximum la prospérité de leurs Nations. De plus, le Burundi souhaite que les Affaires de l'EAC ne soient pas une Affaire d'Arusha, ou du Ministère ayant les Affaires de l'EAC en ses attributions, mais plutôt qu'elles fassent partie du vécu quotidien des Burundais.

Le Ministre Edouard BIZIMANA a terminé son discours en signalant que le Gouvernement du Burundi souhaite que les Affaires de l'EAC fassent partie du vécu quotidien des Burundais à travers l'appropriation des Projets



et Programmes Intégrateurs de l'EAC. Il a également demandé aux participants à consacrer toute leur attention aux travaux du Forum dont les résultats vont imprimer une nouvelle conception couplée à une nouvelle dynamique pour accélérer la réussite de l'Intégration Régionale au sein de l'EAC. (MAEIRCD)

Le Boulevard du Japon, une route en attente de réhabilitation

Dans le cadre du suivi des infrastructures construites au Burundi grâce à la coopération entre le Burundi et ses Partenaires étrangers, S.E. l'Ambassadeur Édouard Bizimana, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, s'est rendu sur le terrain, le mardi 5 mai 2026, pour constater l'état des lieux du Boulevard du Japon, au bord du Lac Tanganyika. Cette visite fait suite à celle effectuée audit boulevard,

conjointement avec le Président de la JICA lors de sa visite au Burundi en janvier 2026.

La nouvelle visite du Ministre a permis de constater des dégâts considérables causés : la situation s'est fortement détériorée et la route est devenue quasiment impraticable, posant de sérieux problèmes pour les habitants et les activités économiques de la zone.



Le Ministère a pris note que des experts de la JICA commenceront des études de faisabilité pour la réhabilitation dudit boulevard au début du mois de juin 2026. Ces études devraient permettre de définir les solutions techniques nécessaires pour remettre cette voie stratégique en bon état.



Entretemps, Son Excellence Monsieur le Ministre Edouard BIZIMANA encourage les services nationaux compétents d'envisager des actions d'urgence, à courts termes et à la limite de leurs moyens, pour limiter ou atténuer les dégâts. (MAEIRCD)

Audience accordée au Secrétaire chargé des relations économiques au Ministère des Affaires Étrangères de l'Inde



Le jeudi 07 mai 2026, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Edouard Bizimana, a reçu en audience Monsieur Sudhakar Dalela, Secrétaire chargé des relations économiques au Ministère des Affaires Étrangères de l'Inde, accompagné de sa délégation ainsi que de Son Excellence Monsieur Upender Singh Rawat, Ambassadeur de la République de l'Inde au Burundi.

Monsieur Sudhakar Dalela était porteur d'un message

adressé au Ministre Edouard Bizimana ainsi qu'à Son Excellence Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi et Président en exercice de l'Union Africaine, relatif à l'invitation aux travaux du 4^e Sommet Inde-Afrique prévu du 28 au 31 mai 2026 à New Delhi.



Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur des sujets d'intérêt commun dans le cadre du renforcement des bonnes relations entre les deux pays. Les discussions se sont particulièrement concentrées sur la coopération dans les domaines du développement des infrastructures, de l'énergie, de la santé, de l'éducation et de l'agriculture.

Au cours des discussions, Monsieur Sudhakar Dalela a également exprimé son appréciation de la culture

africaine. C'est dans cette perspective qu'il a sollicité la facilitation du Burundi, à qui la présidence de l'Union Africaine a été confiée, afin de progresser ensemble vers le développement avec l'Union Africaine.

S E l'Ambassadeur Edouard Bizimana a réservé une réponse favorable à cette requête, soulignant que le

Burundi poursuit sa vision de devenir « un pays émergent en 2040 et un pays développé en 2060 ».

Il a également rappelé que l'Afrique constitue aujourd'hui un espace important d'opportunités pour la population indienne. (MAEIRCD)

Coopération Burundi-Türkiye : la TIKA ouvre officiellement son bureau à Bujumbura



Le jeudi 07 mai 2026, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Edouard Bizimana, a reçu en audience Monsieur Alp IŞIK, Ambassadeur de la République de Türkiye au Burundi, accompagné d'une délégation de l'Agence Turque de Coopération et de Développement (TIKA), conduite par Monsieur Murat ÇETIN, Coordinateur de l'Office de la TIKa à Kampala.

Au cours de leurs échanges, l'Ambassadeur de Türkiye au Burundi a annoncé une bonne nouvelle pour le Burundi : l'Office de la TIKa, auparavant basé à Kampala, vient d'être délocalisé à Bujumbura. Le Coordinateur de l'Office de la TIKa a récemment été accrédité au Burundi, à la suite de la visite officielle de Son Excellence le Président de la République du Burundi en Türkiye.

Les deux personnalités ont également échangé sur la prochaine tenue de la Commission mixte entre le Burundi et la Türkiye, qui se déroulera en Türkiye. Elles ont affirmé que les préparatifs avancent normalement des deux côtés pour la réussite de cette rencontre.

L'Ambassadeur a également évoqué l'aide humanitaire

accordée par la Türkiye aux réfugiés de la République Démocratique du Congo vivant au Burundi.



S E l'Ambassadeur Edouard Bizimana a vivement remercié la Türkiye pour l'installation du Bureau de la TIKa au Burundi, soulignant que cette présence contribuera significativement à l'encadrement technique et à la mise en œuvre de nombreux projets de développement. Il a salué l'excellente coopération qui existe entre les deux pays, tout en appréciant les progrès enregistrés dans les pro-



jets soutenus par la Türkiye au Burundi ainsi que les rencontres entre les dirigeants des deux pays.

Le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement a également remercié la Türkiye pour avoir répondu à l'appel du Gouvernement du Burundi en faveur de la solidarité humanitaire destinée aux réfugiés congo-

lais ayant fui les combats dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Il a plaidé pour que la Türkiye continue à soutenir les efforts visant le rétablissement de la paix dans cette région. **(MAEIRCD)**

Journée de l'Europe : un partenariat renforcé entre l'Union européenne et le Burundi



Le 8 mai 2026, le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Edouard Bizimana a rehaussé de sa présence les cérémonies relatives à la célébration de la Journée de l'Europe lors d'une réception organisée par Mme Delphine Van Landschoot Wimmer, Chargée d'Affaires à l'Union européenne, représentant l'Ambassadrice Elisabetta Pietrobon.

Dans son allocution, Mme Van Landschoot Wimmer a rappelé l'engagement de l'Union européenne en faveur d'une approche de long terme, transparente et centrée sur le bien être des populations. Elle a insisté sur le rôle de l'UE dans le développement durable, la paix et la sécurité, tout en respectant l'appropriation nationale.

Elle a également mis en avant la solidité du partenariat avec le Burundi, fondé sur des valeurs partagées et une vision commune. Ce partenariat se traduit par des projets concrets dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie et les infrastructures.

Actuellement, les investissements de l'UE au Burundi atteignent 384 millions d'euros en prêts et dons, visant à créer des emplois, renforcer la résilience climatique et ouvrir de nouvelles perspectives éco-



nomiques dans le respect des normes sociales et environnementales.

Prenant la parole, le Ministre Edouard Bizimana a salué l'importance de cette célébration et rappelé l'attachement des peuples européens aux acquis de la Déclaration Schuman de 1950. Il a réaffirmé la vitalité du partenariat Burundi UE, qualifié de dynamique et mutuellement bénéfique.

Le Ministre a exprimé le souhait de consolider cette coopération en l'alignant sur les priorités de la « Vision Burundi 2040 2060 ». Il a également souligné la nécessité du dialogue et du multilatéralisme pour relever les défis mondiaux, notamment le changement climatique et les tensions géopolitiques.

Enfin, il a rappelé l'adhésion du Burundi à une vision commune UA UE fondée sur le respect de la souveraineté et l'égalité entre partenaires. **(MAEIRCD)**

Le Burundi aux côtés de la Russie pour commémorer le 81^{ème} anniversaire de la Victoire dans la Grande Guerre Patriotique contre le nazisme



Ce 9 mai 2026, à Bujumbura, le Burundi s'est associé à la Fédération de Russie pour célébrer le 81^{ème} anniversaire de la Victoire dans la Grande Guerre Patriotique contre le nazisme. À l'invitation de l'Ambassadeur de la Fédération de Russie au Burundi, Son Excellence Sergey Chernenko, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Son Excellence l'Ambassadeur Edouard Bizimana, a pris part à cette commémoration.

Dans son discours, le Ministre Bizimana a exprimé son émotion de partager cette date historique avec le peuple russe. Ayant lui-même servi six années comme Ambassadeur à Moscou, il a rappelé la portée sacrée du 9 mai, symbole de la victoire du bien sur le mal et de la liberté sur la haine.

Il a rendu hommage aux 27 millions de victimes de la guerre, dont 18 millions de civils, et salué la bravoure de l'armée soviétique, de la défense face à l'agression de 1941 jusqu'à la prise du Reichstag en 1945. Pour le chef de la diplomatie burundaise, cette mémoire est indissociable de la paix mondiale et de la lutte contre « l'héroïsation du nazisme ». Il a conclu en réaffirmant la volonté du Burundi de renforcer sa coopération avec la Russie pour la sécurité internationale, rappelant que pour les Burundais, « la paix n'a pas de prix ».

De son côté, l'Ambassadeur Sergey Chernenko a qualifié le 9 mai de « date sacrée ». Il a rappelé que durant 1 418 jours et nuits, le peuple soviétique a accompli un exploit immortel pour sauver l'humanité de l'asservissement fasciste.

Il a également mis en avant l'importance du mouvement du « Régiment Immortel », qui perpétue le lien entre les générations, ainsi que la nouvelle Journée à la mémoire des victimes du génocide du peuple soviétique, célébrée pour la première fois en avril 2026.

Au-delà de la commémoration, cette célébration a illustré la solidité des relations entre le Burundi et la Russie. Les deux pays ont réaffirmé leur volonté de poursuivre un dialogue fondé sur la fraternité et la paix durable, dans un contexte mondial marqué par de nombreux défis.

(MAEIRCD)

Atelier sur la vulgarisation des Accords de siège et des Conventions internationales signées entre le Burundi et ses pays partenaires



Le 6 mai 2026, un important atelier s'est tenu à Gitega sous la présidence de Madame Me Ancilla Ntakaburimvo, Directrice Générale en charge du Programme de Défense des intérêts du Burundi et des Burundais à l'international au sein du Ministère des Affaires Étrangères. Elle représentait le Ministre dans ces activités.



Cet atelier qui durera trois jours (du 6 au 8 mai 2026) a rassemblé un large éventail de professionnels et de responsables : magistrats, procureurs, présidents de tribunaux, avocats, cadres de la police judiciaire, commissaires provinciaux, experts du Ministère de la Justice, ainsi que des gouverneurs de province. La diversité des participants illustre l'importance de la thématique abordée et la volonté d'impliquer toutes les parties prenantes.

L'objectif principal était de renforcer les connaissances et les compétences des acteurs impliqués afin de mieux comprendre et appliquer les Conventions internationales et les Accords de siège signés

par le Burundi. Ces instruments juridiques encadrent les relations de coopération avec les États et les organisations internationales, en définissant droits et obligations pour chacune des parties.

Au fil du temps, plusieurs difficultés ont été constatées dans la mise en œuvre de ces textes : une maîtrise insuffisante, des interprétations divergentes, des abus dans l'usage des privilèges et immunités et parfois des tensions entre ces immunités et le respect de la souveraineté nationale.

Ces constats ont motivé la tenue de l'atelier, afin d'apporter des éclaircissements et de favoriser une application harmonieuse des instruments internationaux.

Les privilèges et immunités accordés aux missions diplomatiques et aux organisations internationales ne sont pas des avantages personnels, mais des garanties fonctionnelles permettant d'assurer l'indépendance de leurs missions. Leur bonne compréhension est essentielle pour éviter les malentendus et renforcer la coopération entre les institutions nationales et les partenaires internationaux.

Le Gouvernement du Burundi réaffirme son engagement à respecter le droit international tout en protégeant ses intérêts souverains et ceux de ses citoyens. Cet atelier marque une étape importante vers une meilleure maîtrise des instruments juridiques internationaux et vers une coopération interministérielle plus efficace.



En définitive, cette initiative contribuera à renforcer la crédibilité du Burundi sur la scène internationale et à garantir une application plus rigoureuse et équilibrée des conventions et accords de siège. **(MAEIRCD)**

Mission de suivi-évaluation des projets appuyés par le CABI au Burundi



Du 4 au 8 mai 2026, le Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, à travers la Direction des Organisations Internationales a conduit une mission de terrain consacrée au suivi et à l'évaluation des projets appuyés par le Centre international de Biosciences et d'Agriculture (CABI) dans les provinces de Bujumbura, Butanyerera, Buhumuza, Gitega et Burunga. La mission s'inscrit en outre dans le cadre du renforcement du partenariat entre le Ministère et la CABI, et vise à assurer une meilleure visibilité des résultats obtenus.

Sous la conduite de Monsieur Mahoro Anicet, Directeur des Organisations Internationales, une séance de travail s'est tenue avec les responsables de la CABI à Bujumbura. Cette rencontre a permis de présenter l'état d'avancement des projets et de procéder à un briefing général. La délégation a ensuite visité le laboratoire de production végétale dédié à la lutte biologique contre les plantes nuisibles, avant le démarrage des activités d'évaluation par les agronomes.

La mission s'est poursuivie en commune Cibitoke, zone Ndava, avec la visite de la Clinique des plantes. Les agents spécialisés ont indiqué que la CABI assure la formation des agronomes afin qu'ils deviennent « docteurs des plantes » capables de diagnostiquer les maladies végétales et puissent accompagner les agriculteurs. Ces formations permettent désormais d'identifier les plantes malades et de les distinguer des plantes saines. Les agronomes recommandent l'arrachage précoce des plantes présentant des anomalies et leur transfert à la clinique pour diagnostic et prescription. L'équipe a constaté que les cliniques des plantes cons-

tituent un modèle pertinent de vulgarisation agricole. Il serait opportun d'envisager leur extension à d'autres zones rurales.

Deux autres cliniques ont également été visitées : la clinique de Gatara (province Kayanza) et celle de Butihin-da (province Muyinga), qui mènent des activités similaires. A cet effet, on a constaté que la multiplication de ces structures démontre l'efficacité du modèle, mais nécessite un suivi régulier pour garantir la qualité des services rendus.



En zone Buganda, la délégation s'est rendue au marché local où la CABI organise des actions de sensibilisation rapide (« rallyes ») sur la santé et la protection des plantes. Il a été constaté que la population de Buganda maîtrise moins bien l'importance des interventions de la CABI que celle de Ndava. Les habitants ont été informés de la nécessité de soumettre les plantes présentant des anomalies aux docteurs des plantes pour diagnostic. Dans cette localité, l'équipe a constaté qu'une campagne de communication renforcée est recommandée afin d'améliorer la compréhension et l'adhésion des populations locales.

La mission a ensuite visité les coopératives de Ndava (Cibitoke) et de Matongo (Kayanza). Les membres ont témoigné des résultats positifs obtenus grâce aux formations dispensées par la CABI sur les maladies des plantes et l'agrobusiness. Les récoltes se sont améliorées et les connaissances acquises sont diffusées auprès des agriculteurs non membres des coopératives. Ici, les deux équipent ont conjointement constaté que les coopératives jouent un rôle essentiel dans la diffusion des bonnes pratiques. Il serait pertinent de renforcer leur encadrement institutionnel.

Enfin, la délégation a effectué des visites dans plusieurs Instituts techniques agricoles du Burundi (ITABU), notamment Mweya, Gatara, Majombe (Karusi) et Mahwa. Les directeurs ont confirmé la contribution de la CABI à l'élaboration du module sur la protection des végétaux, ainsi qu'à l'impression et à la distribution des manuels dans les 47 Instituts

(ITABU) du pays. Chaque élève dispose désormais d'un exemplaire.

Le constat est que l'appui de la CABI dans le domaine de l'enseignement agricole constitue un acquis majeur raison pour laquelle, il conviendrait de prévoir un mécanisme de mise à jour régulière des contenus pédagogiques. (MAEIRCD)

Visite de suivi des projets appuyés par les ONGEs Welthungerhilfe et collectif stratégies alimentaire



Du 6 au 8 mai 2026, le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, à travers la Direction en charge des Organisations Internationales a effectué une visite de suivi des projets appuyés par les ONGEs Welthungerhilfe (WHH) et collectif stratégies alimentaire (CSA) en Province de Buhumuza.

Le 6 mai 2026, une délégation composée du personnel de la Direction en charge des ONGEs au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement et le personnel des ONGEs (WHH) et (CSA) a visité la Coopérative « Dushigikirane Twimbure neza », appuyé par l'ONGE Welthungerhilfe dans son projet « Twuzuzanye ». Cette coopérative se trouve en Commune Cankuzo, Zone Kigamba, colline Rusagara. L'impact de ce projet sur les bénéficiaires est très positif du fait que leurs conditions de vie ont connu une nette amélioration.

Le même jour, elle a visité la coopérative « Abezandimo », qui se trouve sur la colline Humure en Commune Cankuzo, zone Kigamba, dans le cadre du même projet. L'équipe a visité essentiellement les courbes de niveaux qui sont l'une des

techniques culturales. Les membres de cette coopérative ont bénéficié des formations y relatives pour faire face à l'érosion.

L'équipe a continué sa visite de terrain en Commune Gisagara. Elle a visité la coopérative « Duhuzabarimyi », sur la colline Rukwega, zone Mwiruzi. Cette coopérative est appuyée par l'ONGE collectif stratégies alimentaires (CSA) dans le cadre du projet « Appui à l'amélioration de la production et pratiques agro-écologiques.

Pour ce projet, l'impact évident sur les populations bénéficiaires membres de la coopérative s'est observé au niveau des cultures de la banane, du maïs et par le fumier naturel issu de la composante en tas (Nyabarega yo kurusi).

Le jeudi 7 mai 2026, l'équipe a poursuivi ses visites de terrain dans la province de Cankuzo. Elle a visité la coopérative « Dushigikirane Kabuga », qui se trouve dans la zone Cankuzo, colline Kabuga, dans le projet « Twuzuzanye », mise en œuvre par l'ONGE Welthungerhilfe. Cette ONGE a appuyé les coopératives en formations diversifiées dans le domaine de la sécurité alimentaire. Elle a continué sa visite dans le site des réfugiés des congolais de Busuma appuyé par l'ONGE Welthungerhilfe. L'ONGE Welthungerhilfe a octroyé les kits Wash (bidon, bassin, seaux), adduction d'eau, éclairage public et les latrines.

Le même jour, l'équipe a continué sa visite en commune Gisuru, zone Nyabitare. Elle a visité la coopérative « Terimbere », appuyée par l'ONGE collectif stratégies alimentaires. Cette coopérative possède des machines, l'une pour moulinier le riz et l'autre pour le maïs. Dans cette même localité, l'équipe a visité les deux ménages des membres de cette coopérative qui pratiquent l'élevage des bétails (vache, chèvre, porcs et poule), grâce aux formations données par l'ONGE CSA.

Ensuite conformément aux activités de suivi, l'équipe a visité la coopérative « Kazoza keza » de la zone Rusengo en commune Ruyigi, appuyée par l'ONGE CSA. Grâce aux formations acquises, les membres de la coopérative possèdent une boutique des intrants agricoles, les kits de bureau (photocopieuse et ordinateur), le hangar pour la conservation de la récolte.

Le vendredi 8 mai 2026, elle a visité une société qui fait la transformation de banane mûre en jus de banane (SOMYA) et vin de banane (JAJURA), produit obtenu suite à un processus technologique moderne et écologique. Cette société se trouve dans la commune Ruyigi,



zone Ruyigi, colline Murehe.



En revanche, la visite de suivi des projets appuyés par les ONGEs welthungerhilfe(WHH) et collectif stratégies alimentaire (CSA), a montré que les bénéficiaires sont fiers car ces ONGES ont donné des semences sélectionnées et leur ont enseignés les techniques culturales permettant l'augmentation des rendements agricoles. (MAEIRCD)

Visite de courtoisie au Conseil français des Investisseurs en Afrique 'CIAN'



auprès de Monsieur Etienne GIROS, Président du Conseil français des Investisseurs en Afrique 'CIAN.'

Leurs échanges ont porté principalement sur comment encourager les entreprises françaises à venir s'implanter et développer leurs activités dans les secteurs variés au Burundi. (Ambassade du Burundi en France)

Le Mardi 5 mai 2026, S.E.Mme Spès-Caritas NJEBARIKANUYE, Ambassadeur du Burundi en France, a effectué une visite de courtoisie

Déjà 69,9 % de la population cible vaccinée contre le cancer du col de l'utérus



Le Ministre de la Santé publique, Monsieur Fidèle Nkezabahizi, a effectué, le lundi 4 mai 2026, une visite au Lycée du Saint-Esprit, situé dans la zone Gihosha, en commune urbaine de Ntashangwa (nord-est de Bujumbura). Cette visite s'inscrivait dans le cadre du suivi de la campagne de vaccination contre le cancer du col de l'utérus.

Le Ministre Nkezabahizi a indiqué que cette campagne lancée, le 29 avril 2026, à Kibimba, par la première dame de la République du Burundi, Angeline Ndayishimiye, enregistre déjà des résultats encourageants dans deux jours.

A ce jour, 69,9 % de la population cible a reçu le vaccin, a-t-il précisé.

Destiné aux filles âgées de 9 à 14 ans, cette initiative bénéficie d'une forte mobilisation.

Le Ministre de la santé publique a salué les efforts des acteurs de la santé, notamment les vaccinateurs ainsi que les parties prenantes impliquées dans sa mise en oeuvre. Il a aussi félicité le programme élargi de vaccination pour l'organisation efficace de cette activité, menée en collaboration avec les partenaires.

Il a, par ailleurs, rappelé que la vaccination contre le cancer du col de l'utérus fait désormais partie intégrante du calendrier vaccinal de routine au Burundi. Il a signalé que même après la campagne, les filles âgées de 9 à 14 ans pourront continuer à se faire vacciner dans les centres de santé les plus proches.

Encourageant les intervenants à maintenir leurs efforts, M. Nkezabahizi les a exhortés à poursuivre la mobilisation afin d'atteindre, voire dépasser, l'objectif fixé par le pays. « Au vu des résultats enregistrés durant les deux premiers jours, nous espérons même dépasser ce seuil », a-t-il déclaré.

A cette occasion, il a lancé un appel à l'ensemble la population pour renforcer la mobilisation, notamment au niveau communautaire, afin d'inciter davantage les filles à participer à cette campagne de vaccination.

Signalons qu'au Lycée du Saint-Esprit de Bujumbura, 118 filles étaient attendues pour recevoir le vaccin. (ABP)

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

COMMUNIQUE DE PRESSE N°04/2026 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 06 MAI 2026

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 06 mai 2026 dans la Province Buhumuza, sous la présidence de son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE.

Avant de débiter la réunion, Son Excellence Monsieur le Président de la République a félicité les membres de l'Exécutif Burundais récemment nommés pour la confiance placée en eux. Il a souhaité que le Saint Esprit les guide dans leurs nouvelles responsabilités pour que leur apport puisse contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs de la Vision que le pays s'est fixé.

Après la présentation et l'adoption de l'ordre du jour, Son Excellence Monsieur le Président de la République a invité le Premier Ministre à présenter la synthèse des observations issues de la réunion préparatoire du Conseil des Ministres qui avait eu lieu en date du 27 avril 2026 et qui était consacrée à l'analyse préalable des mêmes dossiers inscrits à l'ordre du jour.

1. Plan d'actions pour l'accueil communautaire des réfugiés au Burundi 2026 ainsi que sa note stratégique,

Présentés par le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique

L'objectif global de cette stratégie est d'améliorer le bien-être des communautés hôtes, des rapatriés et des réfugiés, et soutenir l'autonomisation progressive de ces derniers afin de renforcer durablement la cohésion sociale.

En effet, Le Burundi continue à accueillir un nombre important de réfugiés, de rapatriés et de personnes à risque d'apatridie, alors que la dernière mise à jour de la stratégie date de 2023. Or, la diminution des financements humanitaires à l'échelle mondiale impose une transformation progressive des modalités d'intervention en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil.

Il devient dès lors indispensable de renforcer les approches axées sur l'autonomie, l'inclusion socio-économique et le développement local, au bénéfice des réfugiés, des rapatriés et des communautés hôtes. Ce Plan d'actions vise à soutenir la mise en œuvre progressive d'une approche d'intégration communautaire des réfugiés, contribuant à la réduction graduelle de la dépendance à l'assistance humanitaire dans le contexte des camps, et à l'amélioration des conditions de vie des réfugiés et des communautés hôtes.

A l'issue de l'analyse, le Conseil des Ministres a adopté ce dossier avec entre autre recommandation de veiller à ce que la sécurité nationale reste une priorité dans la mise en œuvre de cette stratégie.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

2. Projet d'Arrêté portant fixation des modalités d'évaluation des performances du personnel des structures déconcentrées et décentralisées de l'administration publique,

Présenté par le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique

Le pouvoir exécutif de l'Etat est délégué à des structures déconcentrées au niveau provincial et décentralisées au niveau communal. Dans ce cadre, des fonctionnaires des différents ministères ont été déployés dans les Provinces et dans les Communes.

Le Statut général des fonctionnaires précise que l'évaluation du fonctionnaire est un devoir pour l'autorité hiérarchique. Ce projet d'arrêté est donc une mise en application des dispositions du statut général des fonctionnaires.

Ce projet d'arrêté détermine les autorités hiérarchiques compétentes pour l'évaluation des performances du personnel des structures déconcentrées et décentralisées de l'administration publique sous leurs responsabilités tant au 1er qu'au 2nd degré, ainsi que le circuit de transmission des bulletins d'évaluation.

2

Après échange et débat, le projet a été adopté moyennant quelques corrections de fonds et de forme, avec entre autre recommandation de faire de ce texte une ordonnance du Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale.

3. Projet de décret portant désaffectation d'une partie d'un terrain relevant du domaine public de l'Etat en vue de son intégration dans le domaine privé de l'Etat et de son attribution en faveur de Ubuntu Oasis Investment pour la construction d'une Université Polytechnique des technologies informatiques,

Par le Ministre des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Equipeement

Cette désaffectation concerne une partie d'un terrain public sis à KIGOBÉ-Nord, Commune NTAHANGWA, Province BUJUMBURA. Elle va permettre la mise en œuvre d'un projet éducatif par l'Organisation UBUNTU OASIS INVESTMENT souhaitant y ériger une Université Polytechnique des Technologies Informatiques.

Cette Université va offrir des connaissances et des compétences pratiques de qualité, relatives essentiellement à la conception des solutions informatiques, à la Géomatique, etc.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

Ce projet éducatif apporte sa contribution dans la mise en œuvre du Plan National de Développement du Burundi et rentre également dans la réalisation des objectifs de la Vision Burundi Pays émergent en 2040 et développé en 2060.

A l'issue de l'analyse, le projet a été adopté avec entre autres recommandations de :

- 1) Préciser un délai après lequel le terrain sera repris par l'Etat si le projet n'est pas mis en œuvre ;
- 2) Ne procéder à l'attribution définitive d'un terrain qu'après la construction des infrastructures nécessaires à la mise en œuvre du projet pour lequel le terrain a été sollicité ;
- 3) Inventorier toutes les terres appartenant à l'Etat afin de les préserver pour les projets futurs.

4. Projet de contrat de partenariat public-privé pour l'aménagement d'une station d'arrêt et de repos à Bugarama,

Par le Ministre des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Équipement

Ce projet rentre dans le cadre de la décision du Conseil des Ministres des Etats membres du Corridor Nord de soutenir le concept de Stations d'Arrêt et de Repos le long du Corridor Nord, afin d'améliorer la sécurité routière et le commerce frontalier utilisant la voie routière plus particulièrement ce Corridor.

Cette station d'arrêt et de repos à Bugarama va améliorer la sécurité et la sûreté routière car beaucoup d'accidents s'observent sur le tronçon MUYINGA-BUGARAMA-BUJUMBURA.

Après analyse, le projet a été adopté avec entre autre recommandation de s'associer à l'Etat du BURUNDI, qui aurait 60 % des parts et 40 % pour le partenaire privé.

5. Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du panel du marché des capitaux du Burundi,

Présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique

Ce projet de décret est une application de la loi régissant le marché des capitaux du Burundi qui prévoit la mise en place de ce panel. Il vient combler un vide juridique tout en alignant l'Autorité sur les meilleures pratiques internationales en matière de gouvernance, de règlement des différends et de protection des investisseurs. Le Panel est en effet un mécanisme de recours indépendant, garantissant une seconde lecture des décisions du Comité des plaintes.

La mise en place de ce décret va contribuer à doter le Burundi d'un instrument conforme aux standards internationaux, garantissant l'attractivité du marché des capitaux du Burundi et le rendant compétitif dans la région mais aussi dans le monde.

Après échange et débat, le projet a été adopté moyennant certaines corrections de fonds et de forme.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

6. Projet de décret portant modalités transitoires de déconcentration de l'ordonnancement et de mise en place des postes comptables au sein des ministères et institutions constitutionnelles,

Présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique

Ce projet de décret vise à surmonter une contrainte technique du Système d'Information de Gestion Financière (SIGEFI). Pour contourner cette difficulté, il est proposé d'habiliter les ministres et les responsables des institutions constitutionnelles à agir dans le SIGEFI sous le profil d'ordonnateurs délégués, dans une phase transitoire, en attendant l'implémentation du nouveau système d'information, tout en conservant leur qualité d'ordonnateurs principaux.

A l'issue de l'analyse, le projet a été adopté avec la recommandation de clarifier les responsabilités respectives liées à la déconcentration de l'ordonnancement au niveau des ministères, des provinces et des communes.

Les procédures de transfert de fonds dans les Provinces doivent être simplifiées pour que les Directions Provinciales puissent jouer leur rôle.

4

7. Projet de Charte Nationale de Dialogue Social dans le monde du travail,

Présenté par le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale

Cette Charte décrit les mécanismes de dialogue social au Burundi pour pérenniser la paix sociale en milieu du travail. IL est conçu dans un cadre tripartite comprenant le Gouvernement, les employeurs et les travailleurs. Par rapport à la Charte en vigueur, ce projet apporte des innovations en proposant la nomination des membres du Comité National de Dialogue Social par décret. Il prévoit aussi un cadre permanent de dialogue social au niveau de chaque Province et au niveau de la Commune.

Après analyse, le projet a été adopté avec la recommandation d'éviter de considérer l'Etat comme partie alors qu'il joue le rôle de régulateur.

Fait à Buhumuza, le 07 mai 2026

Le Secrétaire Général de l'Etat
Jérôme NIYONZIMA. –



Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communica-
tion

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi